

## Pour un modèle socio-opératif en linguistique

*Towards a Social-Operational Model of Linguistics*

**Claude Hagège**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1071>

DOI : [10.4000/praxematique.1071](https://doi.org/10.4000/praxematique.1071)

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 3 décembre 2008

Pagination : 111-130

ISBN : 978-2-36781-029-4

ISSN : 0765-4944

### Référence électronique

Claude Hagège, « Pour un modèle socio-opératif en linguistique », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 51 | 2008, mis en ligne le 16 octobre 2013, consulté le 29 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1071> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1071>

---

Tous droits réservés

## **Pour un modèle socio-opératif en linguistique**

Aucun des modèles théoriques aujourd'hui disponibles dans les sciences du langage ne prend conjointement en compte l'opératif et le social comme deux dimensions à la fois nécessaires et solidaires du système d'une langue humaine, tel qu'il reflète, d'une part, la faculté de parler, et qu'il est mis en application, d'autre part, dans l'exercice du discours. On considère pourtant ici que l'étude des opérations par lesquelles une langue est mise en fonctionnement ne peut pas plus fonder la linguistique à elle seule que ne le peut l'étude des langues comme produits de l'interaction entre usagers dans le cadre de la communication. On estime, par conséquent, que la linguistique n'est ni une science essentiellement psycho-biologique, ni une science essentiellement sociale, ni même une science simplement située à l'intersection de ces deux ordres. La linguistique est un domaine de recherche dans lequel la description, l'explication et la prédiction requièrent le recours simultané à l'opératif et au social, tels qu'ils sont (re-)définis ci-dessous. De là le nom de socio-opératif que l'on donne au modèle proposé ici. Ce modèle a été esquissé dans deux travaux antérieurs (Hagège, 1984 et 1985). On en élargit ici les perspectives en fonction des nouvelles réflexions et des nouveaux faits apparus à l'auteur dans les dernières décennies.

### **I. La notion d'opératif**

On commencera par définir la notion d'opératif par rapport à d'autres voisines. Des trois notions caractérisant les conduites humaines de langage et de langues, et mises en œuvre, par dérivation, autour de celle d'opération, à savoir l'opératoire, l'opérationnel et l'opératif, c'est la dernière qui doit être entendue comme la plus proche de ce qu'implique une conception socio-opérative de la linguistique.

L'opérateur, en effet, se réfère à un processus d'intervention par lequel s'induit une action de niveau représentatif : la manifestation en langue des représentations du monde.

L'opérationnel a pour champ d'investissement les méthodes et sentiers de la pensée créatrice dans les sciences et les techniques. Sa face linguistique est, par exemple, l'activité néologique des experts lexicographes, souvent mandatés par les pouvoirs politiques, et qui ont pour tâche d'adapter au monde contemporain beaucoup de langues confrontées à ce besoin. Ils tentent de le satisfaire en cheminant entre les deux voies opposées de la transparence internationaliste des emprunts purs et simples (au latin, au grec classique, à l'anglais, au français), et de l'opacité nationaliste des recours aux racines locales, ou à celles des langues de prestige régional (arabe coranique, guèze, hébreu biblique, sanscrit, pâli, chinois pré-médiéval, etc.).

L'opératif, quant à lui, s'applique à l'aptitude de l'esprit humain à construire un réseau de relations de significations, articulé sur l'exercice de la parole. Les raisons pour lesquelles le modèle théorique de linguistique proposé ici retient cette dernière notion, celle d'opératif, pour caractériser les conduites humaines de langage et de langue, tiennent au souci de conserver les implications de cette notion, telles qu'elles apparaissent, explicitement ou non, dans certaines théories linguistiques du xx<sup>e</sup> siècle, bien qu'en même temps, on désire ouvrir, dans le présent article, une autre voie. On sélectionnera deux types parmi les théories en question : l'un dont le cadre est la première partie du xx<sup>e</sup> siècle, l'autre qui se déploie dans la seconde partie. Le premier est la psychomécanique de Gustave Guillaume, et le second la grammaire générative et transformationnelle de Noam Chomsky.

La notion d'opératif est importante dans le modèle linguistique de Gustave Guillaume, qu'exposent ses grands livres, dont les *Principes de linguistique théorique* (1973). Cet ouvrage avait précédemment été glosé selon une perspective philosophique, d'après des notes prises au cours du maître, dans la thèse complémentaire d'André Jacob : *Les exigences théoriques de la linguistique selon Gustave Guillaume* (1970). Cette conception fait une place centrale à l'activité mentale des locuteurs, non pas en soi comme on le ferait dans une perspective strictement cognitiviste ou psychologique, mais en tant que cette activité ajuste à un discours (terme préféré par G. Guillaume à la *parole* saussurienne) les relations qu'elle construit. La conception socio-opérative

que l'on propose ici possède en commun avec la conception guillaumienne de se fonder sur la notion d'opérations accomplies par les locuteurs-auditeurs dans l'exercice du discours.

Elle s'en différencie, cependant, en ceci que lesdites opérations ne sont pas vues, en linguistique socio-opérative, comme les moteurs de l'organisation dynamique d'une langue rapportée à ses conditions de possibilité, ni comme les fondements de la genèse des formes linguistiques, ou de leur mise en œuvre synchronique comme activité susceptible d'être instantanément assumée par les sujets parlants. Selon cette activité, chez G. Guillaume, des parties diverses d'une langue, dont l'ensemble constitue le système linguistique en son entier, sont actualisées dans un discours. Cette actualisation se déploie dans le cadre d'un « temps opératif », qui ne paraît pas susceptible d'être mesuré, bien que, vu comme très bref, il n'échappe pas à un projet d'évaluation. Ce temps d'actualisation de la langue en discours est à considérer surtout comme un temps d'ajustement des potentialités de la langue, mises en ordre pour produire le discours.

Le modèle classique de la grammaire générative et transformationnelle de N. Chomsky, c'est-à-dire celui d'*Aspects* (1965), est également opératif, puisqu'il met en son centre la notion de transformation, c'est-à-dire un type d'opération en vertu duquel des structures profondes sont transformées en structures de surface. Par structure profonde d'une phrase d'une langue, il faut entendre, selon les formulations de Chomsky dans divers passages de l'ouvrage mentionné ci-dessus, la « description structurale sous-jacente », ou la « structure abstraite », laquelle « détermine », « transmet », « exprime », « représente », ou « reflète » le « contenu sémantique » ou la « représentation sémantique » de ladite phrase. Une suite plus ou moins complexe, et ordonnée, d'opérations sont effectuées sur cette structure profonde, et permettent d'aboutir ainsi à la structure dite de surface, c'est-à-dire celle de la phrase réelle telle qu'elle est proférée dans une langue.

Cette conception n'était pas totalement nouvelle lorsqu'elle fut exposée par Chomsky dans l'ouvrage de 1965. Pour le psychologue Wundt, au début du xx<sup>e</sup> siècle, la « structure linguistique interne » (notion probablement inspirée de Humboldt) « a un rapport immédiat avec la structure de surface de la langue ». Guillaume lui-même disait, en citant Bachelard, qu'« il n'est de science que de ce qui est caché » (Jacob, 1970 : 79). La physique atomique et, en dehors du domaine

propre des sciences, la psychanalyse, pour ne citer qu'elles, sont des mises au clair de ce qui est non-apparent, ou censuré. La philosophie moderne n'ignore pas non plus cette assignation de niveaux : Wittgenstein distingue (1953) une *Tiefengrammatik* et une *Oberflächengrammatik*, c'est-à-dire les termes mêmes de Chomsky.

Cependant, la relation qu'établit Chomsky entre les deux niveaux est celle d'une transformation explicite et argumentée, qui suit un certain nombre de règles et de procédures. Il n'a pas manqué de critiques pour soutenir que loin que la structure de surface d'une phrase soit dérivée, par ces moyens, de la structure profonde, c'est la structure profonde qui est « concoctée ad hoc pour permettre une dérivation par une manipulation ou l'autre » (Hall, 1968), car la structure profonde est une pure spéculation « qui n'offre aucune prise aux méthodes de la science empirique » (Hockett, 1968), puisqu'elle « n'est en réalité qu'une fiction inventée pour les besoins d'une prétendue explication [et que] c'est la structure superficielle qui explique la structure profonde et non l'inverse » (Buysens, 1969). Dans une telle perspective, on peut s'interroger sur la réalité phénoménale des opérations que ce modèle appelle *transformations*. Le sens de cette notion, qui n'est donc pas celui, courant et évident, de « changements des langues au long du temps », n'est pas non plus celui de « relation entre deux phrases ou syntagmes réels que lie une conversion particulière ». Une telle relation est celle que l'on observe entre :

(1) le train est parti

et

(2) le départ du train

La relation illustrée par la comparaison entre (1) et (2) est une nominalisation, c'est-à-dire une conversion d'une structure prédicative ou verbale en structure non prédicative ou nominale. Cette conversion, spécifiée, donc, comme nominalisation, fait partie des opérations que Tesnière (1959) appelle translations. Dans les langues à distinction verbo-nominale accusée comme dans celles où cette distinction, marquée par la syntaxe, l'est moins ou ne l'est pas dans la morphologie, la nominalisation est une opération très importante : c'est celle en vertu de laquelle un énoncé, par déplétion de prédicat, donne naissance à

un syntagme nominal, susceptible d'entrer lui-même dans un nouvel énoncé.

Mais d'autres relations entre énoncés peuvent être mises en évidence, qui ont l'intérêt de faire apparaître que certaines catégories sémantiques, non exprimées dans la morphologie d'une langue, peuvent pourtant l'être dans sa syntaxe. Ainsi, il existe dans beaucoup de langues une distinction morphologique entre l'aliénable et l'inaliénable. Le fidjien, langue austronésienne de Fidji, dit par exemple :

(3) *na-ulu-qu* (article-tête-possessif. 1<sup>re</sup> pers. SG.)  
« ma tête »,

mais

(3') *na-ke-qu-ulu* (article-classificateur.possessif-possessif. 1<sup>re</sup> pers. SG-tête)  
« ma tête (comestible). » (Hagège, 1978 :182)

Comme le montre (3), cette langue associe directement les marques possessives au nom possédé lorsque la possession est inaliénable, ce qui est évidemment le cas pour une partie du corps telle que la tête; mais le fidjien utilise un morphème de classe possessive lorsqu'il s'agit d'une possession aliénable, de sorte que (3'), où *ke* est l'indice de la classe possessive des objets comestibles, se réfère nécessairement à la tête d'un animal de chasse que le locuteur désigne comme un aliment lui appartenant.

En français, il n'existe pas d'autre moyen de traduire (3') que « ma tête », comme pour (3), sauf à préciser, en sus de la traduction, que la tête dont il est question en (3') ne peut pas être celle du locuteur. Pourtant, le français n'ignore pas tout à fait la distinction de l'aliénable et de l'inaliénable. Examinons les deux phrases :

(4) *l'orthopédiste a examiné ma jambe*

et

(4') *je me suis cassé la jambe,*

ainsi que les deux autres phrases

(5) *l'horloger a examiné ma montre*

et

(5') *j'ai cassé ma montre.*

Nous remarquons que l'on ne dit pas couramment, sauf peut-être dans certain usages méridionaux de France,

? (5'') *je me suis cassé la montre,*

alors qu'il est courant de dire (4'), et qu'en revanche, un énoncé

? (4'') *j'ai cassé ma jambe*

serait probablement rejeté comme assez insolite, ou considéré comme susceptible de se rencontrer seulement chez des non-francophones apprenant le français. En d'autres termes, la distinction entre l'aliénable et l'inaliénable n'est pas ignorée du français, mais ne peut être mise en évidence qu'à comparer entre eux des énoncés, car elle est absente de la morphologie française.

On peut donc travailler avec des familles d'énoncés, en étudiant les relations entre les membres au sein d'une même famille. Les énoncés que l'on compare ainsi sont tous attestés. Le rapport qui les relie n'est donc aucunement celui qui relie, en grammaire générative et transformationnelle, un énoncé attesté avec un autre que le linguiste pose comme sous-jacent à ce dernier, et dont les critiques citées ci-dessus présentent la réalité phénoménale comme douteuse. Douteuse, elle l'est d'autant plus, en effet, que le but d'un énoncé que le linguiste assigne ainsi à la structure profonde n'est pas d'offrir l'illustration d'un fait que l'on compare avec un autre, mais bien plutôt d'expliquer un fait qui appartient à la langue, dite « structure de surface », et que l'on réputerait produit par des opérations qui sont appliquées à la structure profonde. Dans le modèle socio-opératif ici proposé, il est fait un usage permanent d'opérations, mais celles-ci sont appliquées aux données objectives de la langue, que la grammaire transformationnelle réputerait faits de surface.

## 2. La portion congrue du social chez Guillaume et Chomsky

Il existe une raison fondamentale de travailler avec des données réelles de la langue, et de modérer le recours à des opérations les reliant

à des structures non attestées qui leur seraient sous-jacentes. Cette raison est la même qui situe le modèle socio-opératif de linguistique à distance de la théorie chomskyenne, fondée sur des structures profondes produisant des structures de surface par transformations, et de la théorie guillaumienne, articulée sur l'activité des sujets actualisant en discours des parties de langue. Car qu'il s'agisse des transformations chomskyennes ou des opérations guillaumiennes, une dimension essentielle est absente de ces deux modèles. Occupé par l'étude de l'organisation des langues sur un plan psychogénétique qui le rapproche de Piaget, et tendant à situer cette organisation à un niveau de singularité profonde, qu'il considérait comme inconsciente alors qu'on peut douter que la construction des langues le soit entièrement (cf. Hagège, 1993, chap. 1), Guillaume avait surtout en vue un processus mental, et

[...] a toujours déclaré qu'il s'agissait d'un phénomène de construction subsociale, simplement humain. (Jacob, 1970 : 172)

Quant à Chomsky, s'il n'élimine pas formellement la dimension sociale des faits de langues, sa conception du locuteur fait fort peu de place à cette dernière, si l'on en juge par le passage célèbre sur lequel s'ouvre le livre fondateur (1965 : 3), un passage dont on pourrait oublier, quarante-cinq ans plus tard, la puissance de dénégation, occultée sous l'évidence que lui confèrent ses répétitions par les disciples :

L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue, et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacements d'intérêt ou d'attention, erreurs (fortuites ou caractéristiques).

Il apparaît clairement que le prétexte épistémologique de la nécessité, dans une telle perspective, de se donner un objet aux contours bien définis, et dont les propriétés ne relèvent que de lui-même, ne pourrait être accepté que si l'on acceptait aussi la manière dont cette perspective définit la langue, à savoir un système autosuffisant, qui ne sert qu'accessoirement à la communication. Car la langue, dans cette vue, est d'abord une caractéristique de l'espèce et n'a pas pour finalité d'être utile (cf. Hagège, 1976 : 202).

Même si l'on ne tenait pas compte d'autres objections, cette conception, telle qu'elle s'exprime ici, en appelle une fondamentale : à supposer, ce qu'on pourrait admettre, que les langues ne soient pas d'abord *faites pour* la communication, l'effet exercé sur le changement linguistique par les instances dialogales et par les circonstances de la communication est tellement considérable, qu'à les évacuer, on prend le risque de ne pouvoir expliquer qu'une petite portion des événements diachroniques. Mais justement, la grammaire générative est une théorie purement synchronique, malgré quelques tentatives d'explications formalistes, assez peu convaincantes, des évolutions, en termes d'inversions ou de substitutions de règles (cf. Lightfoot, 1976). Il existe une logique de la double exclusion : les mêmes qui récusent la dimension sociale des langues sont précisément aussi ceux qui occultent leur dimension historique.

### 3. Parcours sémasiologique et parcours onomasiologique

Cette nécessaire prise en compte des dimensions historique et sociale des langues est solidaire d'une attention simultanée à deux parcours méthodiques que doit suivre la recherche sur le langage et les langues. Cette recherche, en effet, est sémasiologique dans la mesure où elle prend pour matériaux les phénomènes des langues les plus diverses, tels qu'ils sont attestés dans les descriptions disponibles, selon que le linguiste connaît et peut évaluer les sources les plus sûres, ou bien qu'il participe lui-même au travail de description de langues ou de groupes de langues encore peu étudiés, ces deux entreprises étant souvent conjuguées dans l'activité d'un chercheur.

Mais la recherche est en même temps onomasiologique, c'est-à-dire orientée à partir de la position de problèmes et catégories de sens, et en direction d'une investigation des formes par lesquelles les langues les illustrent. La démarche progresse donc à la fois des formes aux contenus et des contenus aux formes. En d'autres termes, on étudie les formes des langues pour ce qu'elles livrent et enseignent quant à l'existence de divers contenus de syntaxe et de sémantique, mais symétriquement, on interroge aussi les langues pour savoir comment elles répondent par leurs formes aux problématiques articulées sur ces contenus.

#### **4. Sur deux procédures complémentaires : hypothético-déductive et empirico-inductive**

Le linguiste attentif à la mise en harmonie des deux parcours méthodiques dont il vient d'être question se pose également un problème d'ordre épistémologique : la linguistique peut-elle construire des modèles hypothétiques à partir d'un nombre limité d'observations et d'expériences ? L'exemple des autres sciences suggérerait une réponse négative à cette question. En effet, les élaborations théoriques y ont toujours été précédées par la collecte d'un nombre très important de données. On peut se demander dans quelle mesure les lois de Kepler auraient été possibles si Tycho Brahé n'avait décrit en détail le mouvement des planètes, et parallèlement, comment la recherche en physique serait parvenue à l'étape de la mécanique quantique sans l'accumulation d'une « énorme masse de données spectroscopiques » (cf. Gross, 1975 : 10). D'une manière analogue, en linguistique, la description de nombreuses langues inconnues, s'ajoutant à ce que l'on sait de celles qui ont déjà été décrites, depuis longtemps ou récemment, pourrait apparaître comme le matériau sur lequel doit s'appuyer la connaissance des mécanismes fondamentaux du langage.

Mais en fait, la position théorique qui sous-tend ce choix descriptif n'est qu'une parmi deux positions possibles pour un linguiste. En effet, les pratiques des linguistes professionnels semblent bien se ranger sous deux types d'enquêtes, que cela soit explicitement revendiqué ou au contraire récusé comme une distinction arbitraire. Les uns font plutôt une linguistique du langage, les autres plutôt une linguistique des langues. Certes, il est évident que tout linguiste, en réaction plus ou moins vive à cette dichotomie, déclarera qu'il prend pour objet les langues autant que le langage, ou le langage autant que les langues, les unes étant la manifestation de l'autre.

Pourtant, il semble bien que pour les uns, adeptes avoués ou cryptiques d'une linguistique du langage, c'est de ce dernier, en tant qu'aptitude définitoire de l'humain, que l'on se propose d'examiner les caractéristiques. Symétriquement, pour les autres, praticiens soit reconnus, soit peu conscients, d'une linguistique des langues, les propriétés de celles-ci sont les données premières, à partir de la description desquelles ceux-là seuls voudront cheminer vers une saisie des traits fondamentaux du langage comme faculté, qui consentent à pousser jusqu'à ses

conséquences logiques l'étude de la diversité des langues. Il leur faudra, dès lors, conceptualiser la part du social, dans l'exacte mesure où la diversité des langues est aussi celle des types de communautés.

Cela signifie qu'une linguistique des langues, parce qu'elle est en même temps une linguistique empirico-inductive, ne peut pas évacuer la dimension sociale de l'acte de communication. Ce dernier, en effet, se déployant dans un cadre humain particulier, n'est pas une pure instance abstraite dont on élimine par abrasion toute composante de vie, comme le fait Chomsky dans le texte du début d'*Aspects* cité ci-dessus, ni un cadre ignoré par l'agnosticisme, à l'égard du social, qui est propre à la psycho-mécanique guillaumienne. À égale distance de ces clôtures, la dimension sociale de l'acte de communication est le cadre naturel et assumé qui commande diachroniquement l'évolution des langues, et exerce synchroniquement son omniprésente pression sur les formes et sur leur interaction avec les sens.

Symétriquement, concentrer sa réflexion sur une linguistique du langage implique que l'on parte d'une série de principes que l'on pose comme inhérents à l'activité de langage, en deçà de toute réalisation en langues. De ces principes, on déduit des conséquences, dont on vérifiera la validité en examinant certaines langues qui sont censées les illustrer. Dès lors, les langues sont surtout des entités-épreuves, que l'on consulte pour évaluer la mesure dans laquelle elles confirment les principes posés initialement. Une telle méthode peut être réputée hypothético-déductive. L'autre méthode, qui part des données des langues pour y puiser une caractérisation du langage en tant que faculté, peut être appelée empirico-inductive. Dans la perspective de la linguistique socio-opérative, les deux méthodes sont parfaitement compatibles. En effet, la méthode hypothético-déductive offre le cadre de déploiement de l'opératif en tant que dimension constructrice du tissu des langues dans leur histoire comme dans leur utilisation en discours ; la méthode empirico-inductive, quant à elle, prend en compte le social comme dimension inhérente à l'acte de communication.

Les partisans d'une méthode hypothético-déductive exclusive de tout recours simultané à l'autre méthode sont logiquement conduits, quand elle s'applique à la linguistique, à ne retenir pour base qu'un très petit nombre de langues, et même une seule : l'anglais dans le cas de beaucoup des formalismes inspirés par la grammaire générative chomskyenne, qui, à l'origine et dans une large mesure encore, s'exprime en anglais sur l'anglais.

## **5. De quelques problématiques de base dans la recherche linguistique typologique**

Depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, la recherche en typologie des langues est devenue une discipline de pointe de la linguistique. Il n'est guère de réunions savantes entre linguistes professionnels qui ne comprennent une journée typologique, ou qui ne soit entièrement consacrée à la typologie, du moins quand il s'agit de linguistes intéressés par les langues comme matériau de description fondant la quête des universaux, plutôt que par le langage comme aptitude définie selon une axiomatique, c'est-à-dire selon une série de principes de grammaire universelle dont on déduit des conséquences. Il est significatif de constater que même les linguistes de tradition formaliste s'intéressent à la typologie.

Ils suivent en cela l'évolution qui a été celle des modèles formalistes. Initialement, en effet, Chomsky avait congédié la typologie des langues, telle que l'avait fortement promue un article souvent cité de Greenberg (1963), par une formule abrupte (1965 : 164) :

Tant qu'on réserve son attention aux structures de surface, le mieux qu'on puisse espérer est de découvrir des tendances statistiques telles qu'en a présenté Greenberg (1963).

Ce n'est qu'au début des années 1980 que Chomsky, constatant l'importance grandissante des recherches typologiques, imagine, dans le sillage de sa Théorie du gouvernement et du liage, la méthode des Principes et paramètres, qui est, en fait, une façon d'intégrer la considérable diversité typologique des langues, réalité à laquelle il n'est plus question de se dérober. Selon cette perspective (Chomsky, 1981 a, 1981 b), la Grammaire Universelle est définie comme un système de principes dont certains ont une forme fixe et invariable, tandis que d'autres ne sont pas tout à fait fixés. Ces derniers spécifient des dimensions selon lesquelles les langues individuelles peuvent se différencier. Les dimensions en question sont appelées paramètres et sont la façon chomskyenne de reconnaître, tardivement, la réalité des divergences typologiques entre les langues. Puisque, selon cette théorie, les paramètres définissent l'espace des différenciations entre les langues à travers le monde, l'acquisition des langues par les enfants de chaque communauté consistera à placer les paramètres, afin d'y adapter dans chaque cas particulier de langue la Grammaire Universelle.

Cependant, les formalistes convertis à la typologie des langues ne sont pas plus sensibles aujourd'hui à leur dimension sociale que ne l'était le modèle d'*Aspects* en 1965, tel qu'il est reflété par le passage du début du livre cité ci-dessus au §2. Pourtant, l'énumération d'un certain nombre des domaines dont traite aujourd'hui la typologie linguistique suffit à montrer qu'il ne saurait être question d'en évacuer le social :

- catégories et comptage d'objets, et morphèmes classificateurs qui les expriment, dont genres et nombres,
- systèmes d'expression de la personne, dont le rôle des adresses et références de politesse,
- prédicat et prédicativité,
- polarité verbo-nominale, dont nominalisation,
- catégorie de l'adjectif,
- catégorie de l'adverbe,
- éléments indéfinis,
- possession,
- actance et contrôle, ainsi que les répartitions des langues, selon ces phénomènes, en accusatives, ergatives, actives, mixtes, sans aucun marquage ou à marquage généralisé,
- adpositions *vs* affixes casuels, et leur sémantique (Hagège 2010),
- projection du sens en phrases syntaxiquement ordonnées et régies par des règles,
- subordination, dont relativisation
- grammaticalisation, dégrammaticalisation, et évolution cyclique des langues,
- polarité du thématique et du rhématique,
- discours direct *vs* discours indirect et catégorie de la logophore, assertion, injonction, interrogation, négation, mode de l'énonciation d'après connaissance indirecte, c'est-à-dire mode de la médiaphore (les concepts de logophore et de médiaphore sont introduits, respectivement, dans Hagège, 1974 et Hagège, 1995),
- créolistique,
- étude des langues menacées et des langues en danger.

La conception de la typologie linguistique qui guide aujourd'hui la majorité des typologistes de tendance non formaliste n'est pas articulée sur des collections de monographies de langues dont on voudrait tirer des connaissances accumulées. Une telle méthode ne peut conduire qu'à des savoirs invertébrés. Elle ne s'appuie pas davantage sur une procédure qui, comme les modèles chomskyens successifs, de la rection-liage à l'optimalité en passant par les principes et paramètres, poserait quelques axiomes fondamentaux de grammaire universelle, dont on déduit des conséquences, l'étude typologique rece-

vant pour mission de vérifier ces dernières dans les langues qui s'y prêtent. Il s'agit en fait, dans le modèle proposé ici, d'une recherche indéfiniment alimentée par la mise en évidence de caractéristiques universelles des langues dans tous les domaines, de la phonologie à la sémantique en passant par la morphologie et la syntaxe.

Quelle théorie du sujet de l'énonciation permet d'étudier ces problèmes dans un cadre qui fasse toute leur place aux facteurs, d'une part sociaux, d'autre part diachroniques, qui sous-tendent les domaines ici rappelés ? C'est à quoi tente de répondre le paragraphe suivant.

## 6. L'énonceur psychosocial

L'activité de parole suppose des mécanismes sous-jacents qui sont reliés à la faculté de langage, elle-même propriété définitoire de l'humain, parce qu'inscrite dans son génome. De cette vérité d'expérience, confirmée par les acquis de la biologie et de l'anthropologie comme par ceux de l'épistémologie génétique, aucun linguiste ne peut douter, même parmi ceux qui ne ratifiaient pas les déclarations faites, dans les années 1960-1980, par les tenants de l'innéisme chomskyen. Par ailleurs, l'activité de parole se déploie dans le cadre du groupe social, dont les pressions apparaissent aussi bien en synchronie, où les formes linguistiques et leurs emplois reflètent les relations que nouent les membres d'une communauté, qu'en diachronie, où beaucoup d'évolutions que les équilibres synchroniques ne rendaient pas nécessaires ne trouvent leur explication que dans les changements au sein des sociétés. À cela les tenants des interprétations cognitivistes des faits de langue ne peuvent opposer de dénégation lorsqu'il apparaît qu'une explication cognitive ne fournit pas à elle seule la clé d'une certaine évolution.

C'est cette double nature, psychologique et sociale, de l'être humain comme locuteur-auditeur qui requiert d'être prise en compte dans l'enquête linguistique. On propose, pour répondre à cette exigence, de conceptualiser l'humain comme *énonceur psychosocial*. Ce concept satisfait au dessein de refléter la double nature en question, ce que ne font clairement ni les modèles psycholinguistiques comme la psychomécanique guillaumienne, ni les modèles sociologiques comme celui de W. Labov. Or nous n'avons d'autres lieux d'observation du comportement de l'énonceur dans la relation dialogale que les langues et leur diversité, telle qu'elle est reflétée dans l'activité de communi-

cation. C'est dans l'étude des langues que nous pouvons saisir les fondements de l'exercice de la parole comme mise en exercice des systèmes, ainsi que les facteurs de changements et les effets de leur action. C'est pourquoi la conception socio-opérative du langage et des langues débouche sur une typologie, telle qu'elle a été esquissée au § 5. Mais il faut, à présent, se demander quel type de relations l'énonceur psychosocial entretient avec les langues et leurs propriétés. C'est ce qu'expose le paragraphe suivant.

## 7. La dialectique des contraintes et des libertés

Saisi à travers la réalité de son engagement dans chaque situation vivante de communication, l'énonceur psychosocial n'est pas simplement un sujet « responsable d'un acte de parole » (Ducrot, 1980 : 44). Une telle conception, articulée sur les visions austinienne et searlienne des actes de langage, reviendrait à diluer la linguistique dans une théorie psychologico-juridique du sujet. En fait, l'énonceur psychosocial, défini à la fois par sa connaissance du système de sa langue et par l'activité à travers laquelle il la met en discours, est engagé dans une dialectique de contraintes et de libertés (Hagège, 1985 : 241-264), qui fait clairement apparaître sa double nature de sujet cognitif et d'être social.

- Au domaine des *contraintes* appartiennent d'une part toutes les composantes définitoires du système de la langue : phonologie, morphologie, syntaxe, organisation du lexique. À ces composantes sont appliquées, simultanément, des *opérations* de production (point de vue du locuteur) et d'interprétation (point de vue de l'auditeur). C'est en cela même, notamment, que le modèle linguistique proposé ici peut être dit socio-opératif. Appartiennent également au domaine des contraintes, puisque l'énonceur psychosocial ne possède aucun pouvoir de les sécréter, orienter ou manipuler consciemment, les données biologiques, le statut social et l'imaginaire linguistique.
- Au domaine des *initiatives* appartiennent les conduites de construction, par lesquelles l'énonceur psychosocial participe, et non plus, cette fois, d'une façon tout à fait inconsciente, à l'élaboration de sa langue, à travers une série d'essais qui constituent le tissu même de son activité de dialogue, et même à travers des propositions de termes nouveaux. Les langues spéciales, comme

l'argot verlanisé des cités autour des grandes villes de France, ou toutes autres productions linguistiques réalisées par des groupes sociaux de solidarités comportementales, professionnelles (sociolectes, technolèctes : cf. Hagège, 1983 : 33), etc., sont des créations de l'activité semi-consciente des énonces psychosociaux. Il en est de même de la genèse des langues créoles au cours de leur (encore, et relativement) brève histoire. Doivent également être assignés au domaine des initiatives l'activité néologique (où on inclura, pour simplifier, l'intervention planifiée sur les langues et leurs variations dialectales), la création poétique, l'annexion du discours comme instrument de pouvoir.

On voit que contrairement au domaine des contraintes, qui sont celles du système synchronique de la langue tel que l'énonces, le recevant à sa naissance, doit en appliquer les régularités, ainsi que celles des conditions naturelles de l'échange, le domaine des initiatives est celui où se déploie l'activité créatrice de l'énonces, et qu'il est donc celui où se perçoit en acte la contribution que l'énonces apporte, au gré d'un processus de saisie qui se situe au-delà du subliminal, à l'élaboration même de sa langue. Il est bien entendu, cela dit, que cette contribution ne saurait annuler l'évolution plus mécanique qui s'inscrit sur l'axe de la diachronie, telle que la façonnent, de la phonologie au lexique en passant par la morphologie et la syntaxe, les forces de pression et de rééquilibrage qui sont le tissu de l'histoire de toutes les langues.

Ces interventions de l'énonces psychosocial peuvent même s'apercevoir dans le domaine de la construction du sens, comme il va apparaître au paragraphe suivant.

## **8. La genèse du sens et la chronie opérative**

La linguistique socio-opérative aborde le problème difficile de la genèse du sens. É. Benveniste dénonçait durement les ruses par refoulements, ou les tâtonnements aporétiques, des modèles asémantiques, quand il écrivait : (1966 : 126 (article de 1964)) :

Que n'a-t-on tenté pour éviter, ignorer, ou expulser le sens ? On aura beau faire : cette tête de Méduse est toujours là, au centre de la langue, fascinant ceux qui la contemplent.

La linguistique socio-opérative n'a pas le projet outreucidant d'apporter une solution qui satisfasse enfin chacun. On tente simplement, ici,

de répondre à deux questions nucléaires : d'une part, pourquoi l'énonceur psychosocial peut-il dire tout ce qu'il veut, alors même qu'il ne dispose d'aucune possibilité de choix quant au matériau concret de sa langue et aux lois de son organisation, comme le reflète le processus même de l'acquisition depuis le début de l'enfance? D'autre part, comment l'énonceur peut-il exprimer l'infinie complexité des choses du monde alors que les moyens linguistiques dont il dispose sont très pauvres? Une esquisse de réponse à ces deux questions est à rechercher dans la notion qui fournit un de ses fondements à la linguistique socio-opérative : la notion d'opération, dont on a esquissé au paragraphe 1 une définition. Les opérations que l'énonceur accomplit pour produire et interpréter le sens sont certes très mal connues. On peut cependant en articuler le déroulement sur ce que sont les territoires mêmes du sens. On propose ici d'en distinguer deux.

Un premier territoire du sens est celui dont les composantes sont strictement codées. Il répond pour une part au domaine des contraintes, étudié au paragraphe 7. Il contient donc les signifiés et les référents des unités minimales, contenus dénotatifs et prototypiques, ainsi que leurs contenus connotatifs. Il contient également les sens que produit, au-delà des contenus intrinsèques des unités de langue tels que les donnent les dictionnaires, l'organisation des signes en phrases, et les contextes variables, domaine évidemment moins codé que les autres, au sein de ce premier territoire.

Un deuxième territoire du sens n'est plus celui des codages, mais celui des contingences. Il contient cette participation importante à la construction-interprétation du sens que constituent l'arrière-plan culturel et sociopolitique des interlocuteurs, les présuppositions qu'il autorise (s'ajoutant aux présuppositions universelles liées à la nature physico-culturelle de tous les interlocuteurs, quelle que soit la langue), leur degré de connaissance réciproque ou de connivence, leurs statuts sociaux respectifs.

Cela étant rappelé, on choisira, comme heuristiquement plus accessible ainsi que l'est tout décodage par opposition aux complexités neurophysiologiques de l'encodage, l'interprétation faite par l'énonceur psychosocial lorsqu'il est en situation d'auditeur. Les opérations qu'il accomplit sont considérées, par hypothèse, comme cycliques : elles traitent les composantes de chaque territoire du sens en s'appliquant successivement aux sens dégagés d'une première composante, puis au

reliquat laissé sans interprétation par cette étape, et ainsi de suite. Par exemple, le sens contextuel produit par l'organisation des unités en énoncés livrera les contenus que n'a pas livrés l'opération appliquée aux signifiés intrinsèques des unités. Les opérations cycliques d'interprétation s'appliqueront ensuite au deuxième territoire, dont le traitement livrera les contenus qui ne peuvent pas être dégagés de la prise en compte du premier.

Du fait du caractère généralement immédiat, sauf esprits peu déliés ou obstacles exceptionnels, de la compréhension dans la communication quotidienne, les opérations cycliques dont il est question ne sont pas d'un type ordinaire : elles ne peuvent pas se déployer au long d'une durée mesurable en unités courantes, de la seconde à la minute. On propose de désigner comme *chronie opérative* cette durée particulière, qui est celle des mécanismes de décodage dans le cadre psychologique et social de déroulement du discours. La chronie opérative, de même qu'elle est le cadre temporel des opérations d'encodage et de décodage du sens ne se conçoit, de même que comme moment abstrait, prélevé sur la durée vécue qui est une composante de la relation communicative, c'est-à-dire d'un acte social accompli avec des moyens psychiques. On ne connaît encore qu'imparfaitement les composantes et les attributs de cette chronie, dans la mesure où elle n'appartient pas au monde du temps physique, tout en relevant du temps du langage. C'est un défi des périodes à venir que de lui donner un contenu analysable assez clair, et assez susceptible d'expliquer le décodage du sens, pour pouvoir constituer une contribution importante de la linguistique aux sciences de l'homme.

## 9. Prospective

Plus qu'une « conclusion » au sens classique des exercices de style et de la rhétorique, on voudrait proposer ici une ouverture prospective sur la contribution que le modèle socio-opératif tente d'apporter à la recherche en sciences du langage et des langues. La notion de socio-opératif peut paraître au mieux surprenante, au pire incongrue. Le social est une chose, les opérations par lesquelles la langue produit du discours en sont une autre, qui relève d'une étude interne et n'a pas apparemment besoin d'interroger la dimension des faits sociaux, comme il apparaît chez G. Guillaume aussi bien que chez N. Chomsky, fort peu soucieux, l'un et l'autre, d'intégrer ces derniers.

On tient ici, au contraire, que si les langues, et leur mise en discours, sont les produits de mécanismes mentaux, et relèvent, à ce titre, des sciences cognitives ainsi que, dans une certaine mesure, biologiques, en revanche, les instances sociales, parce qu'elles commandent les évolutions même des langues, parce qu'elles sont des facteurs du façonnement même de la matière des langues, ne peuvent d'aucune manière être ignorées. La notion d'énonceur psychosocial, agissant en langue et en discours sous l'effet de contraintes face auxquelles il affirme sa liberté expressive, tente de répondre à cette dualité complexe.

L'énonceur psychosocial investit du sens dans des formes, selon un axe onomasiologique, autant qu'il interprète des formes en y restituant un sens (parcours sémasiologique). Cela apparaît clairement dès lors que, à travers l'application d'une méthode empirico-inductive, on consent à demander aux types variés de langues ce qu'elles disent et font, au lieu de leur demander de loin en loin des confirmations des principes et règles que conduit à poser une axiomatique préétablie. Le temps de l'énonceur psychosocial accomplissant les opérations de construction et déconstruction du sens est une chronie dont la mesure demandera des progrès dans les études cognitives, comme dans celles de la genèse des formes grammaticales. C'est là une partie du programme que se propose la linguistique socio-opérative dans les prochaines décennies. L'autre partie est l'étude, dans le cadre théorique défini ici, des langues dans leur immense diversité. Il semble, en effet, que les théories implicites, et changeantes, qu'intègrent les langues dans leur tissu même ont plus à nous enseigner que les théories forgées à l'extérieur des langues. Une langue humaine n'est certes pas une théorie sur le monde, au sens de la logique. Elle admet aisément les contradictions, les paralogismes, les irrégularités, les ruptures d'équilibre. Mais c'est de sa logique intrinsèque et spontanée que la linguistique peut tirer le plus de fruit. Car elle est le produit des opérations d'énonceurs humains équipés d'un esprit et inscrits dans l'histoire et dans les sociétés.

### Références bibliographiques

- BENVENISTE É., 1966, « Les niveaux de l'analyse linguistique », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard (article paru d'abord dans les *Proceedings of the 9th International Congress of Linguists*, Cambridge (Mass.), 1964), 119-131.

- BUYSENS É., 1969, « La grammaire générative selon Chomsky », *Revue belge de philologie et d'histoire*, XLVII, 3, 840-857.
- CHOMSKY N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- CHOMSKY N., 1981 a, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht : Foris.
- CHOMSKY N., 1981 b, « Principles and parameters in syntactic theory », in Norbert Hornstein & David Lightfoot [éd.], *Explanations in linguistics*, London : Longman, 123-146.
- DUCROT O., 1980, introduction de Ducrot *et al.*, éd., *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
- GREENBERG J., 1963, « Some universals of language, with particular reference to the order of meaningful elements », in J. Greenberg (éd.), *Universals of language*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 58-90.
- GROSS M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
- GUILLAUME G., 1973, *Principes de linguistique théorique*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- HAGÈGE C., 1974, « Les pronoms logophoriques », *Bulletin de la Société de Linguistique*, tome LXIX, fasc. 1, 287-310.
- HAGÈGE C., 1976, *La grammaire générative, réflexions critiques*, Paris : PUF.
- HAGÈGE C., 1978, « Opérations syntaxiques et explications sémantiques en linguistique fonctionnelle (exemple de la possession inaliénable) », in A. Llorach [éd.], *Actes du 4<sup>e</sup> colloque international de Linguistique fonctionnelle*, Oviedo : Universidad de Oviedo, 179-184.
- HAGÈGE C., 1983, « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », in I. Fodor et C. Hagège [éd.], *Language Reform, History and Future*, Hamburg : Buske Verlag, 11-68.
- HAGÈGE C., 1984, « Les pièges de la parole. Pour une linguistique socio-opérative », *Bulletin de la Société de Linguistique*, tome LXXIX, fasc. 1, 1-47.
- HAGÈGE C., 1985, *L'homme de paroles*, Paris : Fayard, coll. « Le temps des sciences ».
- HAGÈGE C., 1993, *The Language Builder, An essay on the human signature in linguistic morphogenesis*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.